

Périgueux, le 31 août 2015

L'inspectrice d'Académie, directrice académique des
services de l'Education nationale de la Dordogne

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c

Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Education Nationale de circonscription

Référence :

Programmes de l'école primaire (BO hors-série n°3 du 19 juin 2008)

Programmes des Langues Vivantes (BO hors-série n°8 du 30 août 2007)

Note ministérielle du 02/01/09 sur le rôle des assistants étrangers

BO HS n°1 du 5 janvier 2012 (modification)

Nouveaux programmes pour la maternelle (BO spécial n° 2 du 26 mars 2015)

**Enseignement des
langues à l'école**

Affaire suivie par
Karine FACONNIER

Téléphone
05 53 59 13 82

Télécopie
05 53 29 12 01

Mél

karine.faconnier@ac-bordeaux.fr

Site web
DSDEN 24

Objet : enseignement des langues à l'école

L'enseignement d'une langue vivante est proposé à toutes les classes de l'école élémentaire, du CP au CM2. L'éveil à la diversité linguistique figure dans les nouveaux programmes 2015 pour la maternelle.

Il s'agit d'assurer la continuité de l'enseignement d'une même langue pour les élèves du CP à la 6^{ème}. Les langues s'inscrivent donc dans une programmation claire du CP au CM2, voire jusqu'en 6^{ème} afin de favoriser la continuité des enseignements au sein du futur cycle 3.

Quelques rappels

Le volume horaire annuel imparti est de 54 heures. Cet horaire hebdomadaire peut se décomposer en 3 séances de 30 minutes ou 2 séances de 45 minutes. Au cycle 2, on proposera des séances plus courtes et plus fréquentes (par exemple, 4 séances de 20 minutes). Ce dispositif peut également être mis en place au cycle 3.

Le rôle des assistants étrangers est de venir en appui aux enseignants en tant que témoins authentiques de la langue et de la culture de leur pays d'origine - pour une ouverture internationale des classes et des écoles - et pour leurs compétences linguistiques précises. La préparation et la conduite de classe appartient au professeur des écoles. Le conseiller pédagogique langues est à votre disposition pour vous aider à gérer cet enseignement de l'anglais avec l'intervention d'un assistant étranger.

L'enseignement de l'occitan ne se substitue pas à celui d'une langue vivante. On veillera à ce que le volume horaire de 54 heures / année soit respecté pour l'enseignement de la langue vivante. En effet, il s'agit de valoriser l'aspect interdisciplinaire de l'enseignement de la langue régionale qui pourra se dérouler sur le temps de l'éducation musicale, de l'EPS, de la littérature, de l'histoire, de la géographie...

Des programmations, des progressions, des séquences, des dictionnaires sonores et des vidéos sont disponibles sur le site départemental de la DSDEN : <http://web.ac-bordeaux.fr/dsden24/index.php?id=204>

Le niveau de compétence attendu en langue vivante étrangère, à la fin de l'école élémentaire, est le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

La formation continue (Gestanim)

- Formation Magistère entièrement à distance :
 - « Mettre en œuvre l'enseignement de l'anglais au cycle 2 », 6h
 - « A la découverte d'eTwinning », 3h
- Animations pédagogiques de circonscription
- Formation « Pédagogie et didactique en classe bilingue occitan »
- Journée des langues au Canopé 24 : mercredi après-midi 27 janvier 2016

Pour terminer, nous faisons le point chaque année sur les langues vivantes et régionales, je vous demande de bien vouloir remplir et retourner **le tableau** destiné à recueillir les données par école. Vos éléments permettront d'actualiser la carte académique des langues.

L'équipe pédagogique départementale reste à votre écoute pour toute question. Elle est composée de :

- M. Pierre BAZIARD, IEN chargé du dossier langues vivantes étrangères et régionales
- Mme Karine FACONNIER, CPD langues, 05 53 02 84 48 06 14 14 06 84
- un groupe départemental LVE

Pour la langue régionale (occitan) :

- M. Gilbert BOURGEOIS Maître-Itinérant Nontron-Nord Dordogne 06 28 35 37 20
- M. Jean-Luc MEIRE Maître-Itinérant Sarlat-Est Dordogne 06 83 13 92 83

Pour l'accueil des élèves allophones :

- Stéphanie BOR, tél : 06.82.15.68.58 : moitié nord de la Dordogne.
- Bruno ARFEUILLE, tél : 06.10.64.55.73 : moitié sud de la Dordogne.

Pour le jumelage électronique eTwinning avec des partenaires scolaires en Europe : www.etwinning.net et l'équipe Canopé Périgueux. <http://crdp.ac-bordeaux.fr/et/index.asp>

Pour les projets Erasmus + : Hervé Mignon, école de St-Sauveur, 05 53 27 93 02, <http://www.erasmusplus.fr/> et la Dareic au rectorat de Bordeaux <http://www.ac-bordeaux.fr/cid80437/equipe-de-la-dareic.html>

Pour les projets internationaux : Dareic au rectorat de Bordeaux <http://www.ac-bordeaux.fr/cid80437/equipe-de-la-dareic.html>

Je vous remercie pour votre contribution active à la mise en place de cet enseignement.

Je vous invite à prendre l'attache des référents ci-dessus dès que de besoin. Ils restent à votre écoute pour toute question relative à l'enseignement des langues vivantes et régionales.

Bonne rentrée

L'Inspectrice d'académie

Jacqueline ORLAY